



# CONCOURS JEUNES TALENTS 2ÈME EDITION

EDITION 2012

## Sommaire

---

**Mode'Estah** Page 2

**Le concours jeunes talents** Page 3

**Cahier des charges** Page 4

Le dossier

Les participants

Sélection des dossiers

La finale

Planning du concours

**Les prix** Page 7

**Contacts** Page 9

### ANNEXES A RENVOYER

**Règlement du concours** Page 11

**Bulletin d'inscription** Page 17

# Mode'Estah

---

Maison d'artistes farouchement indépendante, qui repose sur l'efficacité d'une petite structure, l'école Estah a toujours refusé de soumettre l'humain aux lois du marché.

Elle a su résister à une pression mondialiste incessante, sans compromission, affirmant ainsi son identité « fabrique française », ses convictions humanistes, sa différence : **Nous ne formons pas des standards, mais des individus originaux, que nous accompagnons au plus près sur le chemin de leur réalisation.** Au sein de cette école, nous avons tous un visage, et nous nous passons volontiers d'une hiérarchie complexe pour communiquer avec nos élèves .C'est dans l'épreuve que l'entreprise, et les hommes qui l'animent, se révèlent, forts de vraies valeurs ; et plus que jamais, c'est vous que nous choisissons de placer au centre de notre pédagogie.

**Le choix d'un élève commence toujours par un « coup de cœur » et se révèle être un véritable engagement...**

Dès son entrée au sein de notre établissement, et ce bien après ses premiers pas dans le monde du travail, l'étudiant est encadré, conseillé, guidé dans ses choix d'orientation, son parcours professionnel, son cheminement artistique et son développement personnel, par une équipe jeune, chaleureuse, dynamique et compétente. Il s'agit d'un véritable travail en synergie entre l'étudiant et les différentes sections du bureau Estah, au service de sa réussite. En effet, stimuler l'autonomie de nos élèves et leur capacité à construire leur carrière par eux même nous est primordial.

**Nous avons fait le choix d'une proximité avec nos étudiants afin de toujours améliorer notre approche pédagogique, d'évoluer constamment par vous et pour vous.**

Parce que votre réussite est aussi la nôtre, parce que vous êtes l'avenir de ce monde qui nous passionne, nous tâchons de vous transmettre notre expérience, notre savoir-faire, notre souci d'excellence et notre enthousiasme afin de guider au mieux vos premiers pas dans le vaste milieu de la mode et faire en sorte que vous le marquiez de vos empreintes.

***Que votre passage chez nous soit le souvenir d'une vie...***

# Le concours jeunes talents

---

Pour la seconde édition , Mode'Estah lance un concours jeunes talents pour permettre aux gagnants de faciliter son intégration à l'école.

La mode est pour vous un moyen d'expression, vous êtes passionnés de mode, âgés de 17 à 22 ans de niveau bac. Vous voulez faire de la mode votre métier.

**Vous êtes un candidat idéal**

**MODE'ESTAH vous aide à concrétiser votre rêve.**

Mode'Estah a décidé de mettre en place ce concours afin de **repérer les jeunes talents en herbe, découvrir les potentiels créatifs de chacun** et de faciliter l'accès a une formation qui représente un important investissement.



# Cahier des charges

---

## Les participants

Passionné de la mode et du dessin, vous souhaiteriez intégrer une école de mode afin d'apprendre le métier de styliste modéliste. Vous avez entre 17 et 22 ans, niveau bac, très créatifs et motivés.

## Participation au concours

Afin de participer au concours, vous devez nous renvoyer :

- Le règlement (annexe) signé
- Le bulletin de participation

➤ **Date limite envoi ou dépôt du bulletin de participation :**

➤ 25 février 2012

➤ (Cachet de poste faisant foi)

## Le dossier

Afin d'être sélectionné parmi les 30 finalistes, vous devez nous remettre un mini-dossier créatif sur le thème de votre choix comportant :

- Page d'ambiance
- 3 à 5 Croquis (silhouettes complètes)

Concernant le format du dossier, il n'existe aucune contrainte particulière, à vous de dessiner ce qui vous plaît.

Il doit refléter votre inspiration et votre créativité, laissez libre cours à votre imagination. Ce dossier traduira au mieux votre talent.

N'hésitez pas à donner des précisions sur votre tenue. Vous pouvez utiliser tous les éléments que vous souhaitez : la couleur, la peinture, le collage etc...

Vous devez nous fournir avec le dossier :

- Une lettre de motivation reprenant votre thème de dossier, vos ambitions professionnelles et ce que vous attendez du concours jeunes talents.

**Date limite envoi ou dépôt de dossier :**

10 mars 2012

(Cachet de poste faisant foi)

**Sélection des dossiers**

**La qualité des dossiers sera jugée au niveau de la créativité, l'originalité et le coup de crayon.**

Un maximum de 30 dossiers seront sélectionnés pour la finale devant le jury professionnel qui sera là pour détecter votre potentiel.

**Le jury sera composé de :**

Danielle Méchali directrice de l'école Mode'Estah

Un professeur de stylisme

Un professionnel du secteur

**Date des résultats de la sélection :**

16 mars 2012

**La finale**

Les 30 finalistes devront réaliser un des modèles dessinés, vous pouvez utiliser une base de vêtements que vous allez customiser ou bien réaliser la totalité du modèle si vous pensez pouvoir le faire.

Le 14 avril, les 30 finalistes présenteront leur dossier ainsi que la réalisation du modèle devant le jury professionnel et enseignant en 10 min.

**Date de la finale du concours jeunes talents :**

14 avril 2012

## Planning du concours

### *Date limite d'inscription :*

25 février 2012

(Cachet de poste faisant foi)

### *Date limite envoi ou dépôt de dossier :*

10 mars 2012

(Cachet de poste faisant foi)

### *Date des résultats de la sélection :*

16 mars 2012

### *Date de la finale du concours jeunes talents :*

14 avril 2012

# Les prix

---

## 3 gagnants seront sélectionnés

✓ 1<sup>er</sup> Prix : valeur totale 5 000€\*

- *2 000€ offerts sur les frais de scolarité par année préparatoire*
- *Frais de dossier + frais d'inscription offerts*
- *Mannequin Stockman*
- *machine à coudre*

✓ 2<sup>ème</sup> Prix : valeur totale 2 912€\*

- *1 000€ offert sur les frais de scolarité par année préparatoire*
- *Frais de dossier + frais d'inscription offerts*
- *Mannequin Stockman + machine à coudre*

✓ 3<sup>ème</sup> Prix : valeur totale 1 462€\*

- *500€ offert sur les frais de scolarité par année préparatoire*
- *Frais de dossier + frais d'inscription offerts*
- *Machine à coudre*

\*Sous réserve de confirmation d'inscription et règlement de la totalité de la formation à l'école Mode'Estah avant le vendredi 27 avril 2012

## Pour les 30 finalistes qui s'inscriront chez MODE'ESTAH\*

- Frais de dossiers offerts
- KIT rentrée « Modéliste »

## *Pour tous les participants aux concours jeunes talents Mode'Estah\*\**

- Frais de dossiers offerts

*Vous devez tout de même nous transmettre le dossier de candidature complet avec le chèque des frais de dossiers qui vous seront remis par la suite.*

\*Gain d'une valeur de 200 €, valable si inscription avant le 27 avril 2012 ( sous réserve de disponibilité)

\*\* Gain d'une valeur de 100 €, valable si inscription avant le 27 avril 2012 (sous réserve de disponibilité)

# Contacts

---

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter notre page  
FACEBOOK :

« Concours jeunes talents Mode'Estah »

Ou par mail :

[concours@mode-estah.fr](mailto:concours@mode-estah.fr)

Ou par téléphone :

01.53.24.64.34

# ANNEXES

### RÈGLEMENT CONCOURS MODE'ESTAH

Le présent règlement définit les règles applicables à ce concours :

#### **Article 1 : Organismes du concours**

L'école Mode'Estah , SA, au capital de 300.000,00 Euros et dont le siège social se situe 32 rue de Paradis 75010 Paris, représentée par sa présidente, Madame Danielle Méchali organise un concours intitulé « *NOUVEAUX TALENTS* » (ci-après désigné le Concours), qui se déroulera du 27 février au 14 avril 2012.

Le présent règlement a pour objet de définir les droits et obligations de l'école et du participant au concours défini à l'article 2 ci-dessous et admis à participer aux termes de l'article 3 ci-dessous (ci-après dénommé le Participant).

#### **Article 2 : Participants**

Ce concours est ouvert à toute personne physique qui remplit les conditions suivantes, ces conditions étant cumulatives :

- être âgée de 17 à 22 ans
- avoir le niveau bac
- être passionné de mode

#### **Article 3 : Modalités de participation**

Vous aimez la mode et souhaitez en faire votre métier ?

Mode'Estah peut vous aider à réaliser votre rêve, en intégrant la formation préparatoire de l'école. Il suffit pour cela de laisser libre cours à votre imagination et de réaliser une page d'ambiance et un croquis de mode créatif, original et inédit en utilisant les couleurs, la peinture, des découpages, des collages etc...

Les candidates qui souhaitent participer à cette aventure doivent remplir le **bulletin d'inscription à renvoyer ou à déposer avant le 25 février 2012** (cachet de la poste faisant foi). Cette participation est gratuite.

Les participants devront adresser leurs croquis de mode au format qu'il souhaite, ainsi qu'une lettre de motivation avec leurs coordonnées complètes.

**Ces envois devront être expédiés avant le 10 mars 2012** (le cachet de la poste faisant foi), par courrier simple ou déposés directement dans les locaux de l'école au :

ECOLE MODE'ESTAH

32 RUE DE PARADIS

75010 PARIS

Une seule inscription par Participant est acceptée. La violation de cette obligation sera sanctionnée par la disqualification de plein droit et sans préavis du Participant pour l'ensemble de ses participations et pour toute la durée de validité du concours.

La participation au Concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité par le Participant.

Tout formulaire d'inscription incomplet ou comportant des informations inexacts ou qui ne serait pas signé sera rejeté sans que Mode' Estah puisse être engagée.

L'Ecole est seule responsable de la mise à disposition des formulaires d'inscription aux participants éligibles. L'Ecole est seule responsable de la collecte des formulaires d'inscription. A la date de clôture des inscriptions, l'Ecole établira la liste complète des Participants au Concours et confirmera à chaque Participant sa participation au Concours par tout moyen à sa convenance.

## **Article 4 : Déroulement du Concours**

### **1<sup>ère</sup> étape : Avant le 25 février 2012**

- Envoi du bulletin d'inscription et règlement signés

### **2<sup>ème</sup> étape : Remise des éléments suivants le 10 mars 2012:**

- une fiche tendance contenant une description de l'ambiance, de la gamme de couleurs et de matières ainsi que les mots-clés définissant le croquis, au format A4 ;
- les croquis des silhouettes
- Une lettre de motivation

Chaque Support devra comporter au dos le prénom, le nom du Participant.

### **3<sup>ème</sup> étape : Sélection des candidats 16 mars 2012**

Parmi l'ensemble des envois adressés dans les conditions visées à l'article 3 et 4, il sera procédé à une première sélection de maximum 30 candidats par un jury de professionnels composé de cinq personnes ( la directrice de l'école, 2 professeurs en stylisme, 2 professionnels du secteur de la mode)

Les candidats dont les croquis de mode auront été retenus lors de la première sélection devront réaliser un des modèles dessinés selon leurs capacités (couture, customisation, collage, assemblage etc...).

**Le modèle réalisé devra être présenté à l'école Mode'Estah le 14 avril 2012.**

**Les 30 candidats seront convoqués à l'école le 14 avril 2012** dès le matin et présenteront chacun leur tour pendant 10 min, leur projet au jury professionnel.

Après délibérations, 3 finalistes seront retenues.

## **Article 5 : Résultats**

Les résultats du Concours seront annoncés par le jury le 14 avril 2012 en direct au candidats. La publication de la liste des finalistes sera affichée sur tous les supports de communication utilisés lors de ce concours.

Les Supports non primés seront restitués à chaque Participant.

## **Article 6 : Remise des prix**

La remise des prix aura lieu le 14 avril 2012 dans les locaux de l'Ecole.

Les Participants autorisent expressément Mode'Estah à photographier, filmer, utiliser, fixer, reproduire, adapter, publier et diffuser leur image, dans le cadre de la remise des prix qui se déroulera le 7 avril 2012, sur les supports publicitaires, visuels et audiovisuels, actuels et à venir de l'école

La présente autorisation, donnée à titre gracieux, vaut pour une durée de 10 ans à compter de la date d'achèvement des prises de vue ou de l'enregistrement, pour le monde entier et pour tous les domaines d'exploitation, notamment publicité, promotion sans que cette énumération soit limitative.

Les prix attribués aux lauréats sont définis ainsi qu'il suit :

### **Premier prix : VALEUR TOTALE DE 5 000 €\***

- ✓ Un avoir 2000 € offerts sur les frais de scolarité par année préparatoire à l'école Mode'Estah soit année scolaire 2012-2013 et 2013-2014
- ✓ Frais de dossier et frais d'inscription offerts
- ✓ Un mannequin Stockman
- ✓ Une machine à coudre

### **Deuxième prix : VALEUR TOTALE 2 912 €\***

- ✓ Un avoir 1000 € offerts sur les frais de scolarité par année préparatoire à l'école Mode'Estah soit année scolaire 2012-2013 et 2013-2014
- ✓ Frais de dossier et frais d'inscription offerts

### **Troisième prix : VALEUR TOTALE 1 462 €\***

- ✓ Un avoir 500 € offerts sur les frais de scolarité par année préparatoire à l'école Mode'Estah soit année scolaire 2012-2013 et 2013-2014
- ✓ Frais de dossier et frais d'inscription offerts
- ✓ Une machine à coudre

**\*Sous réserve de confirmation d'inscription et règlement de la totalité de la formation avant le vendredi 27 avril 2012**

**En cas d'inscription avant le 27 avril 2012, les 30 participants sélectionnés de la 2<sup>ème</sup> étape qui souhaiteront s'inscrire chez Mode'Estah**

- ✓ Frais de dossier offerts
- ✓ KIT rentrée « Modéliste »

**Pour tous les participants du concours qui souhaiteront s'inscrire chez Mode'Estah**

- ✓ Frais de dossiers offerts

**Pour bénéficier des gains, les participants doivent confirmer leur inscription avant le 27 avril 2012.**

Mode'Estah se réserve la possibilité de remplacer le gain par un gain de valeur ou de nature équivalente.

**Ne sont pas compris dans ces gains les frais et prestations supplémentaires éventuellement liées à la formation préparatoire chez Mode'Estah, qui resteront à la charge des lauréats, tels que le solde de la scolarité.**

Les prix accordés sont personnels aux lauréats et ne pourront en aucun cas être transmis à un tiers.

**Les lauréats ne percevront aucune rémunération au titre de leur participation au Concours par Mode'Estah.**

**La délivrance des gains se fera lors de la confirmation d'inscription chez Mode'Estah. Les gains ne pourront être délivrés qu'aux candidats qui souhaiteront s'inscrire chez Mode'Estah**

#### **Article 9 : Contestation**

Les gains ne pourront donner lieu de la part des lauréats à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contre-valeur en argent (totale ou partielle), ni à leur remplacement ou à leur échange contre un autre gain de quelque valeur que ce soit, pour quelque cause que ce soit.

## **Article 10 : Propriété des projets**

Les participants autorisent par avance Mode'Estah à reproduire et/ou à représenter librement leurs modèles et à les exploiter sur le site internet, et sur tous documents de présentation que l'on viendrait à publier, de même que sur tout support destiné à leur promotion et/ou leur publicité.

Cette cession est consentie pour tous pays et pour toute la durée de la protection légale des droits cédés par l'effet des présentes.

De même, les participants autorisent par avance Mode'Estah à faire figurer leur nom, prénom, et/ou photographie sur le site internet et sur tous documents diffusés pour promouvoir ses activités tels que plaquettes de présentation, magazine, sans que ces utilisations puissent ouvrir droit à quelque rémunération ou indemnité que ce soit.

Les participants garantissent à Mode'Estah la jouissance paisible des droits cédés contre tous troubles et évictions quelconques susceptibles de se rattacher aux croquis et modèles stylisés qu'elles auront réalisé dans le cadre des présentes, et l'assurent de leur originalité de telle manière que leur exploitation dans les conditions ci-dessus ne puisse entraîner aucune responsabilité des organisateurs envers les tiers.

## **Article 11 : Loi Informatique et Liberté**

Mode'Estah se réserve le droit de procéder au traitement automatisé des informations recueillies pour ses propres besoins.

Conformément à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, tout participant à cette opération dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données nominatives le concernant, et peut s'opposer au traitement informatique de ces informations en écrivant à l'adresse mentionnée à l'article 8 ci-dessus.

## **Article 12 : Force majeure**

Mode'Estah se réserve le droit de proroger, écourter, annuler, reporter ou modifier les conditions du présent Concours en cas de force majeure. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

L'école ne saurait davantage être tenue pour responsable des retards et (ou) des pertes du fait des services postaux ou de leur destruction totale ou partielle ou pour tout autre cas fortuit.

### Article 13 : Réclamation

Aucune réclamation ne sera admise, la participation au concours impliquant l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Toutes les difficultés pratiques d'application ou d'interprétation de celui-ci (ainsi que les cas non prévus) seront tranchées souverainement par Mode'Estah dont les décisions seront sans appel.

Toute réclamation relative à l'application, l'interprétation, l'organisation ou le déroulement du concours devra être faite par écrit par lettre recommandée avec Accusé de réception dans un délai d'un mois au plus tard après la fin de cette opération, soit le 4 mai 2011.

Mentionné « J'ai pris connaissance et j'acceptes les Conditions du concours »

SIGNATURE :

Date :

## BULLETIN D'INSCRIPTION CONCOURS JEUNES TALENTS

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

TELEPHONE: \_\_\_\_\_

MAIL: \_\_\_\_\_

NIVEAU D'ETUDE: \_\_\_\_\_

J'ai bien pris connaissance du règlement du concours et j'accepte les conditions générales

Le :

A :

Signature ( mention lu et approuvé)